



SOURCES *en action*

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

COTECH

10 juillet 2019 - Peyrelevade





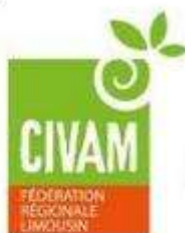
FÉDÉRATION HAUTE-VIENNE
PÊCHE



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Le programme « Sources en action » bénéficie de subventions de :



Financement public du ministère
de l'énergie et du développement durable



Cette opération est cofinancée par
l'Union européenne
L'Union européenne s'engage avec le FEDER
Le FEDER est financé par le budget de
l'Union européenne



Ordre du jour

- Retour sur le Comité des Financeurs
- Point d'étape avancement de la phase 2 – point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5
- Volet agricole : validation des Accompagnements Individuels (point de situation) et volonté de la CIVAM de réaliser des DIE
- Calendrier à venir (COTECH – COFIL – démarche d'avenant)
- Propositions de méthodes favorisant davantage de transversalité au sein du contrat

Repas

- Point d'information sur les opérations des suivis du contrat (Intervention de Théo Quenouillère, stagiaire au Parc)
- Visite de travaux sur l'étang de Peyrelevade



Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Retour sur le Comité des Financeurs (13 juin)

Objet : Evaluer la faisabilité d'un i) avenant technique et financier, ii) avenant administratif

Accompagnement du CD 19 : aide de 10% sur investissement avec conditionnalité à la mise en place de la taxe GEMAPI dans les 3 ans

Eléments d'évaluation :

- Création d'EPAGE (nouveau territoire, héritage de programmation, ...)
- Etat DCE validé fin 2019
- Convention Région / Agences : bonification des aides AELB et effet sur les capacités d'autofinancement. Contractualisation de la Région au CTMA
- XIème programme et définition des projets « structurants / complémentaires »
- Des difficultés internes propres à plusieurs MO
- Méconnaissance des capacités des MO à établir les perspectives techniques et financières (très peu de retours des sollicitations des coordonnateurs en février 2019)



Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Retour sur le Comité des Financeurs (13 juin)

Conclusion :

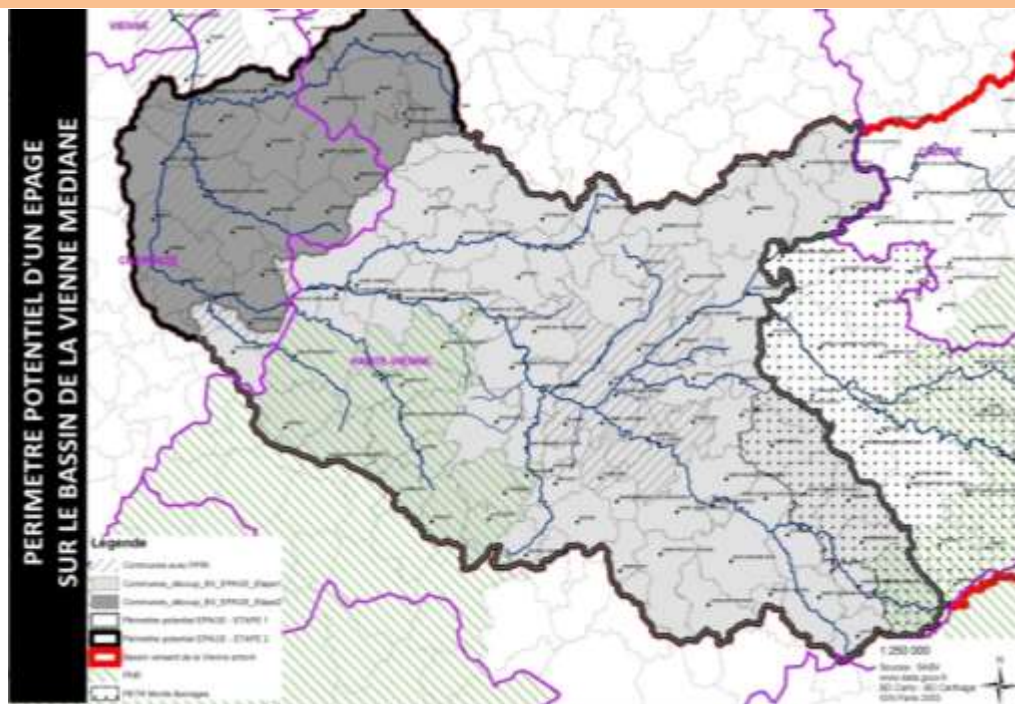
- Avenant administratif : Non
- Un avenant technique et financier pour *a minima* intégrer la Région et modifier les engagements de taux et de versements de l'AELB (+ 10% pour Animation – communication/sensibilisation)
- Saisir l'opportunité
 - pour ajuster techniquement et budgétairement les programmations individuelles en fonction de ses capacités (recul sur les phases 1, 2 et 3)
 - pour améliorer les taux de réalisation et établir d'ores et déjà les bases de Sources en action 3
 - ... tout en restant cohérent / et sans considération du nouvel état DCE.

Calendrier : démarche à initier en septembre 2019 – contractualisation envisagée en mars 2020 (rétroactivité des 10% possible), avant les élections ?

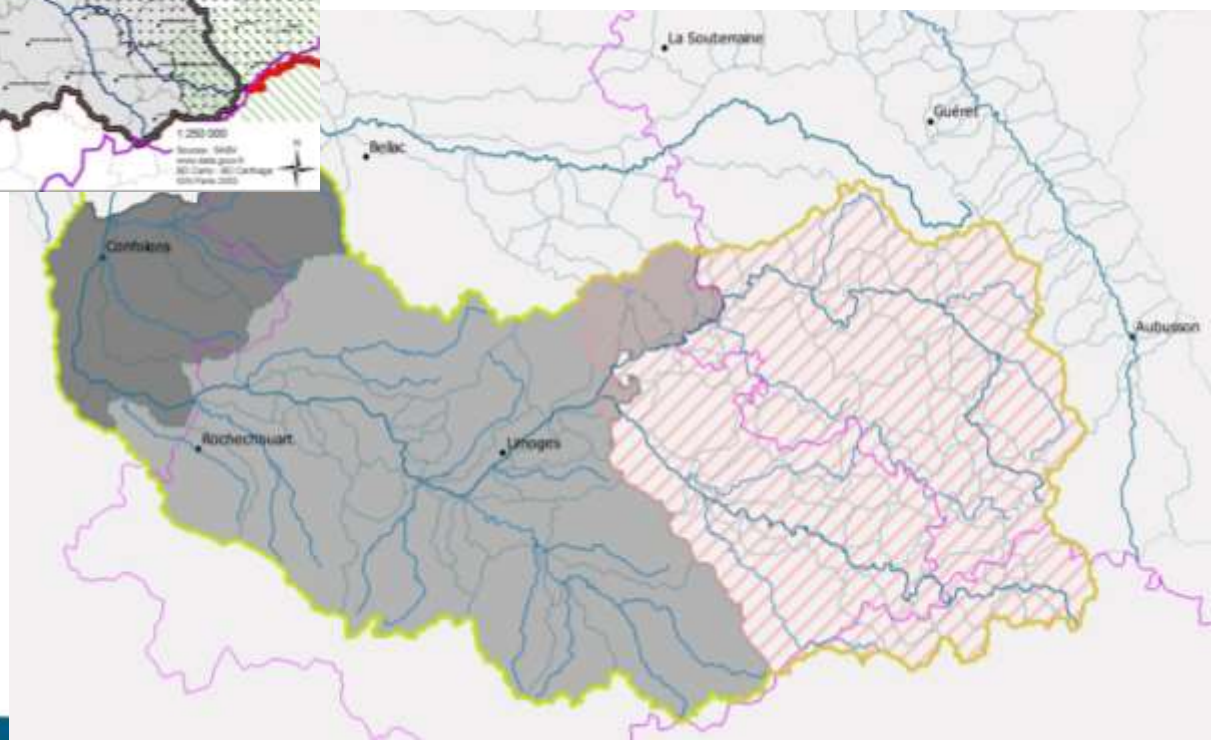
➔ Dépend tout de même de l'ampleur des modifications et du nombre de structures impliquées, ainsi que de la date de signature de la convention Région/Agences.



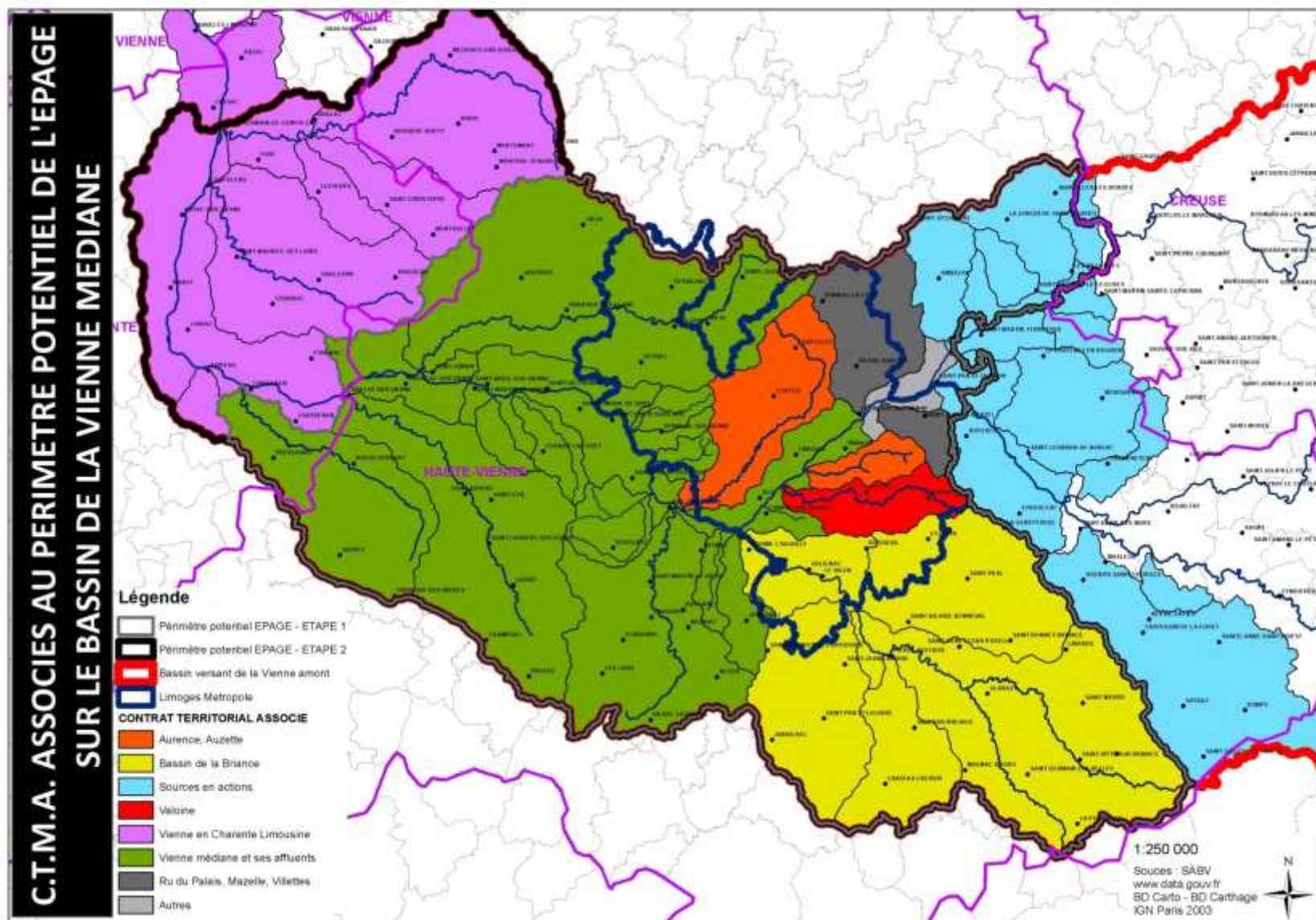
Focus sur le projet d'EPAGE



Auteur : SABV

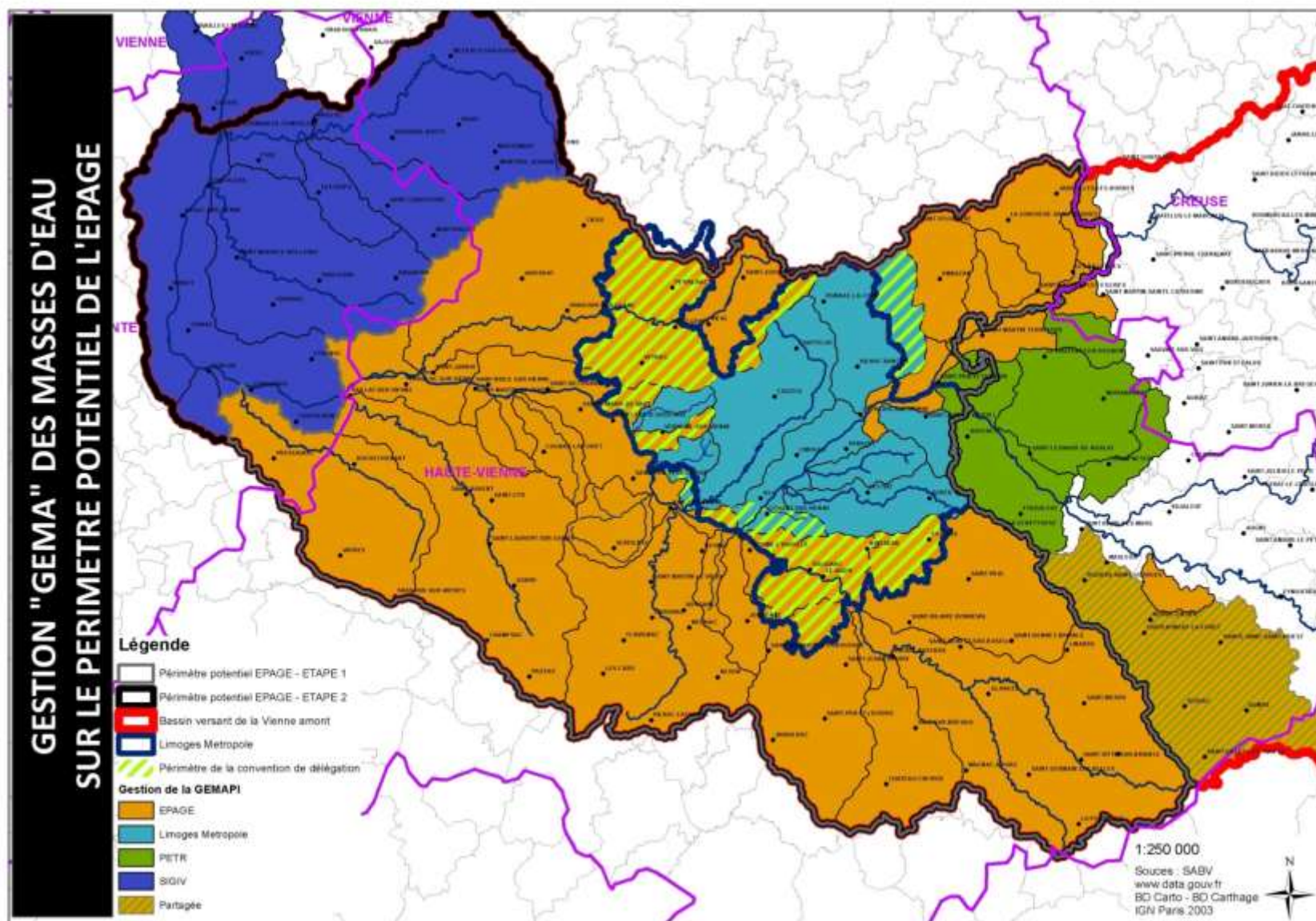


Focus sur le projet d'EPAGE



Auteur : SABV

Focus sur le projet d'EPAGE



Auteur : SABV

Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Evaluation des capacités de projections des MO

Ampleur des modifications et du nombre de structures impliquées

Bases d'évaluation : retours d'expériences des phases 1 à 3

	Phase 1				Phase 2				Phase 3			
	Montant total prévisionnel	Montant total ajusté	Montant total réalisé	Taux de variation (prévisionnel/réalisé)	Montant total prévisionnel	Montant total ajusté	Montant total réalisé	Taux de variation (prévisionnel/réalisé)	Montant total prévisionnel	Montant total ajusté	Montant total réalisé	Taux de variation (prévisionnel/réalisé)
Total général	2 571 646	1 738 175	1 599 103	-38%	2 418 347	2 367 631	1 323 764	-45%	2 449 693	2 049 550	463 971	-81%
Tx de réalisation financière par		68%	62%			98%	55%			84%	19%	
Tx de réalisation financière par			92%				56%				23%	

Il manque au moins 20% des données
→ Le taux de 60% devrait être atteint

Il manque au moins 80% des données
→ Avis des MO sur le taux prévisionnel final ?

Enjeux : les nouveaux CTMA (donc pas le CTVA...) doivent avoir un bilan de mi parcours avec 60% de réalisation budgétaire

	init	ajusté	final
Bilan sur P1 à P3	7 439 686	6 155 356	3 386 838
Tx de réalisation financière par rapport au prévisionnel		83%	46%
Tx de réalisation financière par rapport à l'ajusté			55%

Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Evaluation par thématique sur budgets cumulés P1 à P3 :

	Ajusté/prév	Réal /prév	Réal/ajust
Animation et coordination du programme	96%	68%	71%
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	73%	41%	55%
Information, sensibilisation et communication	61%	38%	62%
Restauration de la continuité écologique	78%	37%	47%
Restauration et entretien des cours d'eau	77%	43%	56%
Suivis scientifiques	88%	33%	37%
Gestion et préservation des zones humides	83%	28%	34%
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	93%	49%	52%

	P1			
Par thème	Ini	Aju	réal	Réal/ajust
Animation et coordination du programme	549 773	550 323	506 092	92%
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	296 233	265 663	216 851	82%
Information, sensibilisation et communication	39 399	30 503	19 906	65%
Restauration de la continuité écologique	806 000	143 132	158 017	110%
Restauration et entretien des cours d'eau	514 243	462 929	435 349	94%
Suivis scientifiques	111 597	79 154	66 018	83%
Gestion et préservation des zones humides	166 500	118 570	118 570	100%
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	87 900	87 900	78 300	89%
total	2 571 646	1 738 175	1 599 103	92%

Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Evaluation par thématique sur budgets cumulés P1 à P3 :

	Ajusté/prév	Réal /prév	Réal/ajust					
Animation et coordination du programme	96%	68%	71%					
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	73%	41%	55%					
Information, sensibilisation et communication	61%	38%	62%					
Restauration de la continuité écologique	78%	37%	47%					
Restauration et entretien des cours d'eau	77%	43%	56%					
Suivis scientifiques	88%	33%	37%					
Gestion et préservation des zones humides	83%	28%	34%					
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	93%	49%	52%					
				P2				
				Par thème	Ini	Aju	réal	Réal/ajust
				Animation et coordination du programme	559 907	543 977	448 651	82%
				Etudes complémentaires ou préalables à des actions	241 484	172 708	107 937	62%
				Information, sensibilisation et communication	85 603	49 547	39 981	81%
				Restauration de la continuité écologique	304 740	444 613	373 567	84%
				Restauration et entretien des cours d'eau	767 622	687 317	174 812	25%
				Suivis scientifiques	110 991	103 719	49 780	48%
				Gestion et préservation des zones humides	230 100	258 862	89 297	34%
				Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	117 900	106 888	39 739	37%
				total	2 418 347	2 367 631	1 323 764	56%

Point d'étape avancement de la phase 2 point de situation phase 3. Evaluation des capacités de projections des MO sur les phases 4 et 5

Evaluation par thématique sur budgets cumulés P1 à P3 :

	Ajusté/prév	Réal /prév	Réal/ajust					
Animation et coordination du programme	96%	68%	71%					
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	73%	41%	55%					
Information, sensibilisation et communication	61%	38%	62%					
Restauration de la continuité écologique	78%	37%	47%					
Restauration et entretien des cours d'eau	77%	43%	56%					
Suivis scientifiques	88%	33%	37%					
Gestion et préservation des zones humides	83%	28%	34%					
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	93%	49%	52%					
				P3				
				Par thème	Ini	Aju	réal	Réal/ajust
				Animation et coordination du programme	567 597	517 389	188 925	37%
				Etudes complémentaires ou préalables à des actions	259 532	146 947	-	0%
				Information, sensibilisation et communication	51 840	27 790	7 000	25%
				Restauration de la continuité écologique	388 000	588 464	27 000	5%
				Restauration et entretien des cours d'eau	580 890	291 354	195 711	67%
				Suivis scientifiques	147 054	142 422	5 500	4%
				Gestion et préservation des zones humides	336 880	228 149	-	0%
				Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	117 900	107 035	39 835	37%
				total	2 449 693	2 049 550	463 971	23%

Quelles perspectives ?

Programmations proportionnées :

- Aux capacités budgétaires globales des MO – trésorerie
- Aux moyens humains
- Visibilité pour certaines thématiques (continuité notamment – annuler / réduire les forfaits)
- Ne pas tenir compte du nouvel Etat DCE et des ratios budgétaires
- Interroger rapidement les élus / CA

Plusieurs catégories de MO :

Absence de programmation



Peu ou pas de mouvement



Réduction conséquente (30 à 50%)



Volet agricole : Retour des DIE – validation des AI – modification de programmation de la CIVAM

Postulats :

- Les DIE (Chambre d'agriculture 23) alimentent les données du contrat. Ils sont partagés via OSCTMA
- Les projets d'AI, faisant suite à des DIE, doivent être validés avant démarrage de l'action
- Les AI sont validés en COPIL (format de validation revu au COPIL du 5 décembre 2018)

Difficultés :

- 7 mois de discussions entre les coordonnateurs et les Chambres 23 et 87
- Absence d'échange de donnée phase 1 et 2 – pas de validation des AI
- Courrier des coordonnateurs pour rappeler les règles de fonctionnement de Sources en action

En parallèle :

- Les DIE peuvent conduire à différentes actions via la « boîte à outil » Sources en action (panel d'opérations et de maîtres d'ouvrage) ➔ fonctionnel avec le PETR
- La CIVAM propose de s'adapter à la situation en réalisant également des DIE (budget annuel constant)



Calendrier à venir



06/09/2019

- Remise des programmations révisées P4 et P5

Fin
septembre

- Synthèse des modifications par les coordonnateurs – échanges avec les partenaires financiers – modification des taux et versements de l'Agence – modalité d'intégration de la Région (taux- versements ?)

Début
octobre

- Retour des partenaires financiers sur la programmation révisée

Mi-octobre

- COTECH : modalité de prise en compte des remarques des partenaires financiers

Fin octobre

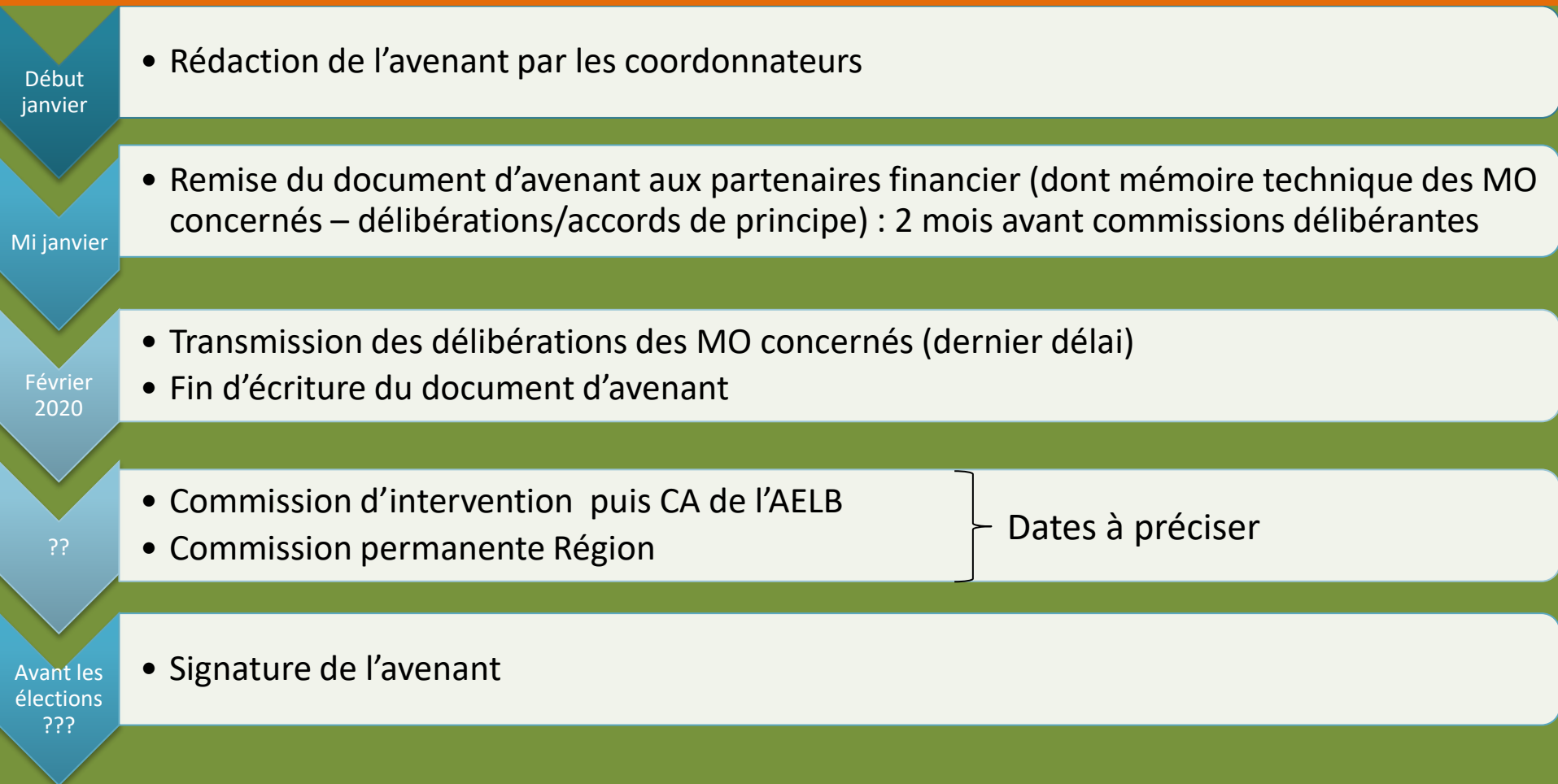
- Remise des programmations révisées P4 et P5 – **Préparation des Délibérations/accords de principe des maîtres d'ouvrage concernés par modifications**
- Remise des MAJ P2 et P3 et des indicateurs de suivi P2

Mi-
novembre

- Préparation du COPIL : Comité des Financeurs

Début
décembre

- COPIL de présentation « Bilan de mi-contrat »
- Validation du contenu de l'avenant (P4 et P5)



Contrainte : les élections municipales de mars 2020
 Une signature en amont des élections apparaît ambitieuse
 Une signature après ? Rétroactivité de la bonification ?



Propositions de méthodes pour plus de transversalité

Partager la connaissance et les compétences : mieux communiquer / transmettre

Utilisation du site Internet www.sourcesenaction.fr



- Etudes et suivis internes au contrat (Plan de gestion, rapport d'analyses/suivis, diag de terrain, DIE...)
- Autres études : PDG, SIEM, DOCOB, rapport d'activités...
- Cahier des charges / méthodes
- Photothèque / vidéothèque
- ...
- ➔ En format PDF ou des liens inter sites (optimisation Google)
- ➔ Avis sur une restriction d'accès ?
- ➔ Avis sur la nécessité de conventionner ces échanges ?

Propositions de méthodes pour plus de transversalité

- Envoyer aux coordonnateurs l'ensemble des éléments à partager (fichiers numériques ou lien Internet) avant la publication de la lettre d'information 2019 (fin septembre 2019)
- Mise à jour au fil de l'eau et relance annuelle (début d'année)
- Etablir annuellement les besoins de formation – de journée technique – autres sollicitations (en début d'année)
- Organiser des commissions thématiques plus fréquentes pour que les techniciens puissent échanger – plus de partage des réalisations (transparence)
- Autres suggestions pour améliorer la transversalité ? Le fonctionnement du contrat ?



Autres informations / Questions / sollicitations

- Vigilance : Attention aux dates butoirs pour solder les dossiers de subventions (plusieurs MO en situation de retard)
- Réalisation des Pêches électriques d'inventaire : sollicitations financières P3 - réalisation P4
- Lettre d'info à venir fin septembre 2019
- Journée technique : quels besoins ?



Questions → Réponses



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT



www.sourcesenaction.fr



Pauline BENESTEAU

05 55 06 39 42

p.benesteau@eptb-vienne.fr



Guillaume RODIER

05 55 96 97 01

g.rodier@pnr-millevaches.fr



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

